

<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR</b>	Réunion du : 17 septembre 2015
Délibération n°2015-20	Rapporteurs: Marie-Christine CHAUVIN

Présents: 14 Votants : 18 Pour : 18 / contre : 0
--------------------------------------------------------

Séance présidée par : M. LEFEVRE, puis Mme CHAUVIN à compter de son élection comme Présidente.

Sont présents : M. AMIENS, M. BACH, Mme BOURGEOIS, M. BRUNIAUX, Mme CHAUVIN, M. DAVID, M. FALGA, M. FASSETNET, M. FRANCONY, M. LEFEVRE, M. MOLIN, M. PERNOT, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN-LAXENAIRE

Présents sans voix délibérative : M. PERRAULT (pour M. ROLLAND), M. LAMBHEY (pour M. CHANET), M. ANCET (pour M. BONNIN)

Sont excusés : M. BAHU, Mme BARTHOULOT, M. BONNIN, M. CHANET, M. FICHERE, M. ROLLAND, M. SCHWARTZ, M. SERMIER, Mme TORCK

Donnent pouvoir : M. SCHWARZ à M. BACH, M. FICHERE à M. DAVID, M. SERMIER à M. LEFEVRE, Mme TORCK à Mme CHAUVIN

### **VALIDATION DE L'IDENTITE VISUELLE DE L'EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR**

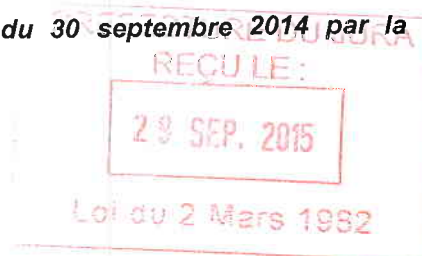
A l'occasion du Conseil d'administration du 30 septembre 2014, l'EPCC s'est doté d'un début d'identité visuelle, rejoignant Dole et Arbois, au travers d'un logotype. Il convient de mettre à jour cette délibération et de la remplacer par la présente.


A l'occasion du travail effectué avec l'agence studio Lautrec, le prestataire que l'EPCC a retenu pour le développement et la création d'un site Internet, ainsi que d'une charte graphique, ce logotype a connu quelques évolutions. Il a été demandé au cabinet studio Lautrec, de décliner l'identité graphique de l'EPCC en une charte graphique qui permettrait d'identifier d'un coup d'œil la structure, grâce à son logotype, mais aussi à des couleurs et une typologie graphique bien spécifique à Terre de Louis Pasteur.

### **DELIBERATION N°2015-20 du 17 SEPTEMBRE 2015**

**Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de :**

- **Valider l'identité visuelle proposée sur la base des présentations faites en séance (charte graphique, logotype)**
- **Annuler et remplacer la délibération 2014-20 du 30 septembre 2014 par la présente délibération.**



Délibération n° 2015-20 du 17 septembre 2015	La Présidente	Marie-Christine CHAUVIN 
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le	Et publication / Notification le :	<b>29 SEP. 2015</b>